

## Tueries de masse et traitement médiatique : outil à l'intention des professionnelles et des professionnels des médias d'information



Janvier 2019

### Sommaire

Les tueries de masse : définitions et profils des auteurs	2
La prévention des tueries de masse	3
Les enjeux de la médiatisation des tueries de masse	3
Conséquences de la médiatisation sur la santé	4
Pistes visant à soutenir une couverture adéquate des tueries de masse	6
Synthèse des pistes visant à soutenir une couverture des tueries de masse	11

### Introduction

Le traitement médiatique des tueries de masse constitue un processus délicat, mais nécessaire pour toutes citoyennes et tous citoyens ayant droit à une information de qualité. La médiatisation de ces événements peut néanmoins engendrer des répercussions négatives tant sur la santé de la population que sur celle des journalistes affectés à couvrir ces événements. Une couverture adéquate des tueries pourrait tout de même limiter les répercussions négatives de la médiatisation de ces homicides sur la santé.

### Objectifs

Cet outil a trois objectifs principaux :

1. Décrire, d'un point de vue de santé publique, certains aspects importants de la problématique des tueries de masse : définition du concept, ampleur, mesures préventives existantes et enjeux de santé publique associés à la couverture médiatique de ces événements.
2. Rendre compte des conséquences pour la santé que peut avoir la médiatisation des tueries de masse.
3. Émettre des pistes visant à soutenir une couverture adéquate des tueries de masse afin de contrer, ou du moins atténuer, les effets négatifs potentiels de la médiatisation de ces événements sur la santé.

## Les tueries de masse : définitions et profils des auteurs

Une tuerie de masse est généralement définie comme un type d'homicide multiple au cours duquel un individu tue — ou avait l'intention de tuer — quatre personnes ou plus en moins de 24 h dans un même lieu, généralement public tel qu'une école, un milieu de travail, un centre commercial ou un lieu de culte (tableau 1) (1–5).

Sans prendre pour cible des personnes en particulier, l'auteur d'une tuerie de masse vise tout de même parfois une catégorie d'individus, tels qu'un groupe ethnique, national ou religieux, des personnes appartenant à un genre en particulier ou encore les étudiants et étudiantes d'une même école (2).

Dans 96 % des cas répertoriés à travers le monde, l'auteur des tueries de masse est un homme. Son âge moyen est de 26 ans, mais il est de 16 ans dans les cas de tuerie commise en milieu scolaire (2,6,7).

Les raisons menant une personne à commettre un geste violent telle une tuerie sont complexes et multifactorielles. Le passage à l'acte ne peut en aucun cas être réduit à un événement difficile comme une perte d'emploi, une rupture amoureuse, la mort d'une personne proche, ou encore à l'adhésion à une idéologie ou à un mouvement prônant la violence, autrement dit, une radicalisation. Dans la grande majorité des cas, ce geste est planifié et réfléchi (2,6,8,9).

**Tableau 1 Distinctions entre les différents types d'homicides multiples**

Homicide multiple	Victimes	Cadre temporel	Localisation	Armes utilisées
<b>Crime de guerre</b>	Cible des civils, prisonniers de guerre ou soldats blessés	Semaines, mois, voire années	Différents lieux	Multiples
<b>Génocide</b>	Cible un groupe ethnique, national ou religieux	Au cours de plusieurs mois, voire années	Différents lieux	Multiples
<b>Intrafamiliaux</b>	Cible des membres de sa famille	Au cours d'une journée	Le plus souvent dans un seul lieu	Multiples, le plus souvent armes blanches, armes à feu, poisons
<b>Tuerie en série</b>	Cible une victime en fonction de critères spécifiques	Plus de trente jours	Différents lieux	Multiples, le plus souvent armes blanches, armes à feu, poisons
<b>Tuerie à la chaîne</b>	Ne cible pas ou sélectionne une catégorie d'individus	Moins de trente jours	Différents lieux	Le plus souvent une arme à feu
<b>Tuerie de masse</b>	Ne cible pas ou sélectionne une catégorie d'individus	Au cours d'une journée	Le plus souvent dans un seul lieu	Le plus souvent une arme à feu

Au Canada, entre 1984 et 2018, 13 tueries de masse ont eu lieu. En excluant les auteurs, elles ont fait au total 51 morts et 90 blessés (voir tableau Liste des tueries de masse commises au Canada entre 1984 et 2018 :

<https://www.inspq.qc.ca/tueries-de-masse-et-traitement-mediatique/les-tueries-de-masse-definitions-et-profils-des-auteurs#liste> (2,5).

## La prévention des tueries de masse

La prévention des tueries exige une compréhension des différents facteurs en cause (10,11). Aucune mesure unique n'est suffisante pour prévenir les tueries de masse.

Vu la complexité et l'interaction des facteurs pouvant expliquer le phénomène des tueries et les déclencheurs variés du passage à l'acte, la prévention de ces événements exigent un ensemble d'actions préventives complémentaires à différents niveaux et mobilisant des acteurs variés (12-15).

Les stratégies visant à réduire la violence en général, qui agissent tôt (ex. : visites à domicile auprès des familles, programmes en milieu scolaire) sont susceptibles de réduire l'adoption de comportements violents, incluant les actes les plus extrêmes tels que les tueries (13,15,16).

Bien que l'enjeu génère de la controverse, beaucoup d'études tendent à démontrer que les mesures de contrôle de l'accès aux armes à feu peuvent également contribuer à prévenir la violence et réduire les décès par armes à feu (17,18). Parmi les mesures de contrôle, mentionnons les mesures limitant leur disponibilité (ex. : restrictions dans la vente ou l'achat de certains types d'armes), leur acquisition (ex. : obtention obligatoire d'un permis de possession nécessitant une vérification des antécédents) et leur utilisation (ex. : règles strictes quant à l'entreposage, contrôle sur le port d'armes dans certains lieux).

L'efficacité de certains dispositifs de sécurité (ex. : garde de sécurité armé, détecteur de métaux, portail de sécurité) mis en place pour éviter les tueries dans des lieux ayant été la cible de tels événements, comme les écoles, demeure encore à démontrer (19,20).

## Les enjeux de la médiatisation des tueries de masse

À la recherche de notoriété, l'auteur d'une tuerie de masse laisse la plupart du temps derrière lui un véritable plan de communication à l'intention des médias, et ce, dans l'optique d'influencer la manière dont la nouvelle rapportant son crime sera construite. Pour ce faire, il prépare des écrits dans lesquels il tente d'insérer son acte dans un continuum rationnel, en décrivant son projet comme un geste ou une mission à inscrire dans une idéologie ou un mouvement (2).

En dépit de la publicité pouvant être faite à l'auteur et à ses idéaux, toute tuerie représente un événement d'intérêt public qui mérite de se retrouver dans l'actualité : la population a le droit d'être informée sur les conséquences et les circonstances du crime.

**+** Lorsqu'une tuerie survient, son importante couverture médiatique fait en sorte qu'elle se retrouve dans le quotidien des gens et possiblement au centre de leurs préoccupations. Cette médiatisation, comme le démontrent de nombreuses études dont il sera question ci-dessous, comporte des conséquences pour la santé des individus et des communautés. La couverture d'un tel événement et la construction de ce type de nouvelle comme produit médiatique devraient dès lors être faites à la lumière de ces répercussions.

## Conséquences de la médiatisation sur la santé

### Conséquences liées à la contagion et à l'imitation

Il est possible de parler de contagion d'un phénomène social lorsque, dans un intervalle de temps donné, est observée une hausse d'évènements similaires à l'évènement original.

- En ce qui concerne les tueries de masse, deux études récentes démontrent qu'aux États-Unis, lorsqu'un tel évènement survient, la probabilité qu'un crime similaire se reproduise dans les deux semaines suivantes augmente (21,22).
- La contagion ne se limite pas à la simple reproduction : par exemple, il est documenté qu'une tuerie en milieu scolaire peut entraîner une hausse marquée, quoique de durée limitée, de comportements violents dans d'autres écoles (23,24).

Il est possible de parler d'imitation — de *copycat* ou de mimétisme — lorsqu'il y a reproduction en tout ou en partie d'un phénomène social, indépendamment de la période de temps qui s'est écoulée entre l'évènement déclencheur et l'imitation.

- Dans le cas d'une tuerie de masse, cela signifie qu'une tuerie pourrait avoir été influencée par les démarches préparatoires d'une tuerie survenue il y a des mois, voire des années (24–26).
- Il s'agit alors d'une forme de glorification de l'acte passé et de son auteur.

Le lien entre couverture médiatique des tueries de masse et des effets de contagion, contrairement à d'autres phénomènes violents tels que le suicide, n'est pas explicitement établi. Des chercheurs font tout de même remarquer que les médias d'information sont le moyen privilégié par lequel le public est mis au courant de ces crimes, des motifs de l'auteur et de ses démarches préparatoires. Bien que celui-ci puisse lui-même mettre ces renseignements en ligne sur, par exemple, des réseaux sociaux, les médias traditionnels représentent tout de même une source d'informations facile d'accès ayant été consultée par certains auteurs de tuerie de

masse (26). Ils pourraient donc être un préalable nécessaire aux phénomènes de contagion et d'imitation. De nouvelles études seront nécessaires afin d'élucider le processus exact à travers lequel la couverture médiatique d'une tuerie entraîne une telle contagion de ce phénomène (27).



La médiatisation des tueries de masse pourrait influencer le passage à l'acte d'un auteur potentiel en lui fournissant un script guidant un éventuel motif, les démarches préparatoires, ainsi que le comportement à adopter lors de la tuerie (26).

### Conséquences liées aux sentiments d'insécurité et à la détresse

Une médiatisation détaillée, répétée ou en continu, des tueries de masse pourrait avoir pour conséquence de générer une augmentation non fondée de l'inquiétude qu'un acte violent se produise dans un endroit traditionnellement perçu comme sécuritaire. La médiatisation de ces tueries pourrait donc créer un sentiment d'insécurité en menant le public à surestimer le risque qu'un tel évènement ne survienne (28–31).

- De nombreuses études démontrent qu'une exposition indirecte à la violence à travers les médias d'information peut favoriser l'apparition de symptômes associés à un état de détresse chez certains individus (29,32,33). Les enfants sont particulièrement vulnérables à ce type de violence médiatisée (29,34), tout comme les adultes ayant souffert de stress aigu ou de trouble de stress posttraumatique dans le passé. Dans le cas de ces derniers, il est donc possible de parler de retraumatisation (revictimisation) causée par la médiatisation (35–37).



Un évènement aussi exceptionnel et grave qu'une tuerie de masse se retrouve inévitablement dans l'actualité. La médiatisation détaillée, répétée ou en continu de ces crimes peut cependant créer des sentiments d'insécurité et de la détresse dans la population.

## Conséquences liées à la stigmatisation

Bien que naturelles, les spéculations émises dans les médias d'information quant au motif de l'auteur d'une tuerie de masse, aux individus visés ou aux raisons l'ayant poussé à commettre ce crime, peuvent avoir pour effet de stigmatiser différents pans de la population.

- Comme le suggèrent plusieurs études, discuter de l'équilibre mental d'un présumé auteur d'homicide dans des termes simplistes, imprécis, voire préjudiciables, peut avoir un effet de stigmatisation envers des individus souffrant de troubles mentaux. Certains d'entre eux pourraient dès lors faire l'objet de méfiance par autrui et se retrouver isolés ainsi que discriminés davantage. Aussi, par crainte d'être associées à une personne potentiellement violente, certaines d'entre elles pourraient hésiter à consulter pour obtenir de l'aide (38,39).
- La mise en évidence d'une communauté visée ou de l'appartenance de l'auteur d'une tuerie à une communauté ethnique, religieuse ou nationale particulière, peut provoquer une forme de stigmatisation pouvant entraîner une hausse des crimes haineux envers cette communauté. Par exemple, dès qu'un lien entre les attentats du 11 septembre 2001 et un groupe terroriste islamiste a commencé à circuler, une hausse de crimes haineux envers la communauté arabo-musulmane fut observée aux États-Unis (40-42).

**+** La couverture médiatique d'une tuerie peut provoquer une stigmatisation de certains groupes de la population, tels que des communautés culturelles ou des individus souffrant de troubles mentaux, alimentant ainsi l'exclusion sociale, tout en constituant une entrave à la santé et au bien-être des individus touchés (43,44).

## Conséquences liées à la santé des journalistes

Le devoir des journalistes de rendre compte des événements en toute neutralité a longtemps occulté le fait qu'elles ou ils puissent être psychologiquement affectés, voire traumatisés par une crise dont elles ou ils devaient rendre compte objectivement (45).

- Bien que la recherche sur la détresse au sein de la profession journalistique soit récente, il a été démontré que la couverture d'une tuerie de masse peut affecter la santé des journalistes et susciter chez eux des signes de détresse, telle qu'une tristesse généralisée, de l'anxiété, de l'empathie pour les victimes, de la culpabilité, des pleurs, de la haine, de la peur ou une fatigue insupportable (46-49). Par exemple, environ 50 % des journalistes ayant couvert les deux tueries de masse survenues en Finlande en 2007 et en 2008 ont souffert de détresse à court terme (47,48).
- Les journalistes confrontés à des images (vidéo ou photos) violentes ou dérangeantes sur une période prolongée peuvent aussi souffrir de détresse psychologique (45).


**+** Le traumatisme généré chez les journalistes affectés à couvrir une crise a, jusqu'ici, été relativement peu considéré, exacerbant ainsi la détresse qu'elles ou ils peuvent vivre en faisant leur travail (50). Pourtant, ce type de traumatisme est bien réel.

## Conséquences liées aux interactions entre les médias et les communautés touchées

Lorsqu'une tuerie survient, les médias entrent inévitablement en mode de communication de crise. Les salles de rédaction envoient leurs journalistes sur le lieu du crime en vue de cueillir de l'information. Celle-ci, dans les circonstances, s'avère généralement difficile à colliger : l'agitation d'une scène où les autorités et les secours tentent de gérer une crise est effectivement peu propice à la collecte d'informations.

Dans ce contexte, il est important de savoir que les personnes touchées directement par une tuerie, tel que les témoins ou les survivantes et survivants peuvent ne pas être aptes à commenter les événements vécus.

- Il existe des cas documentés dans lesquels certaines personnes ayant témoigné rapidement après un événement violent évoquent, a posteriori, ne pas avoir compris qu'elles ou ils étaient interviewés par des médias d'information au moment des faits, alors que d'autres disent ne même plus se souvenir d'avoir donné une entrevue (51–53).
- Aussi, la constante proximité et l'incursion parfois insistante des journalistes dans le quotidien d'une communauté en deuil peuvent irriter : des individus peuvent se sentir aliénés de leur communauté lorsque les médias s'y installent longtemps. D'autres peuvent être mécontents par l'image de leur communauté projetée dans les médias. Aussi, pour certaines personnes, la présence constante et prolongée des journalistes peut constituer une source permanente de stress (54).

 Les victimes légèrement blessées ou sans traumatisme corporel sont souvent prisées par les journalistes, puisqu'elles représentent une source d'informations primaires et ne requièrent pas d'attention médicale d'urgence. Compte tenu du choc que viennent tout juste de vivre ces individus, cette pratique n'est pas, selon plusieurs auteurs, la meilleure stratégie à adopter (53,55–57).

## Pistes visant à soutenir une couverture adéquate des tueries de masse

Le travail des journalistes étant d'aider le public à comprendre la tuerie de masse dans toute sa complexité, elles ou ils sont appelés à exposer le contexte social et les divers éléments qui sous-tendent la nouvelle rapportée :

- le déroulement et le résultat de l'homicide en tant que tel;
- les conséquences sur les proches et les communautés endeuillés;
- les motivations de l'auteur;
- ses revendications potentielles;
- son parcours de vie;
- les failles de sécurité possibles, etc.

En prenant en considération la nécessité de récolter et de rapporter les renseignements jugés d'intérêt public, les pistes suivantes, basées sur un principe de précaution, pourraient être prises en compte lors de la couverture des tueries de masse, afin de limiter les conséquences négatives de la médiatisation de ces homicides sur la santé.

### 1. Relativiser l'importance des tueries de masse et rendre compte de la complexité du phénomène en mettant l'accent sur le fait qu'elles sont multifactorielles et qu'il existe des mesures de prévention.

Il est important de souligner qu'une tuerie de masse ne se fait pratiquement jamais sur un « coup de tête » ; il ne s'agit pas d'un geste impulsif, mais bien d'un acte qui est, la plupart du temps, méticuleusement planifié.

Il existe des signes précurseurs identifiables chez l'individu en préparation ou sur le point de passer à l'acte : radicalisation, isolement, discussions avec des proches ou sur les réseaux sociaux d'un projet de tuerie, troubles comportementaux, etc. (2,6,8,9).

- Évoquer lors de la couverture de l'évènement le fait qu'un tel geste n'est pas absolument imprévisible et qu'il existe des mesures de prévention, pourrait dissiper l'idée qu'un tel crime est totalement impossible à prévenir. Cela pourrait contribuer à diminuer les sentiments d'insécurité dans la population à la suite d'une tuerie.
- Sans aller dans le détail des éléments qui sous-tendent la tuerie, la couverture de l'évènement pourrait sommairement évoquer certains de ces facteurs afin de souligner les origines multifactorielles d'une tuerie, et ce, si possible avec le témoignage d'experts en la matière. Ce faisant, les sentiments d'insécurité souvent observés auprès de la population à la suite d'une tuerie pourraient ainsi être atténués.
- Il ne faudrait en aucun cas dépeindre un homicide telle une tuerie de masse comme étant le résultat d'un seul facteur ou comme étant inexplicable. Mettre l'accent sur le fait qu'un individu puisse être passé à l'acte simplement après avoir vécu un épisode difficile, tel qu'une rupture amoureuse ou une perte d'emploi, est réducteur, voire fallacieux. Cela pourrait laisser sous-entendre que quiconque traversant une épreuve particulièrement pénible ou ayant eu un parcours difficile est sujet à commettre une tuerie de masse.

**+** L'importante couverture donnée à ce type d'homicide peut porter certaines personnes à croire que ces évènements sont fréquents, alors qu'ils sont en réalité extrêmement rares, surtout au Québec et au Canada. Il est important d'expliciter ce fait (30).

## 2. Privilégier l'utilisation d'un vocabulaire neutre et sans équivoque pour décrire l'évènement et le profil de son auteur.

Si un homicide multiple tel qu'une tuerie de masse peut être décrit comme, par exemple, un massacre, un drame, un carnage ou une tragédie, ce type de qualificatif peut néanmoins exacerber le côté dramatique et violent du crime, marquant ainsi davantage l'imaginaire de la population.

Les mots visant à décrire les démarches de l'auteur telles que tactique, mode opératoire et stratégie pourraient amplifier ou valoriser les capacités stratégiques de l'auteur.

L'utilisation de termes sensationnalistes dans les médias reflèterait ainsi les attentes de l'auteur d'une tuerie de masse quant au choc provoqué par son geste. L'un des objectifs des auteurs d'une tuerie est de créer le chaos, un état de désespoir et d'impuissance, et ce, afin de projeter une image de puissance, lui donnant ainsi l'impression de dominer et de contrôler l'agenda public.

- L'utilisation de termes neutres et sans équivoques tels que crime ou homicide multiple pourrait atténuer :
  - les phénomènes de contagion et d'imitation, dans la mesure où un individu à la recherche de notoriété et valorisant une scène dépeinte comme étant « chaotique » pourrait être tenté de reproduire un environnement similaire (2);
  - les sentiments d'insécurité et la détresse dans l'ensemble de la population, en ce sens que ce lexique décrirait adéquatement la portée et la gravité de l'évènement (28,29,31,33).

Lorsqu'arrive le moment presque inévitable où l'équilibre mental de l'auteur d'une tuerie de masse est soulevé, il est important d'utiliser un vocabulaire neutre et précis (58).

- Il peut être question, par exemple, de dépression profonde, d'anxiété, de schizophrénie ou de comportements suicidaires. Ces termes, par contre, ne devraient jamais être juxtaposés à ceux de fou, débile ou malade mental. Ces derniers reflètent une opinion péjorative plutôt qu'un état médical défini. Leur exclusion de la couverture journalistique pourrait éviter de stigmatiser les individus souffrant de troubles mentaux.
- Comme suggéré par une étude citée plus tôt (39), il serait important de mentionner au cours d'un reportage établissant un lien entre santé mentale et violence, que la très grande majorité des individus souffrant de troubles mentaux ne sont pas violents, et que cette violence s'exprime rarement sous la forme d'un homicide.

**+** L'utilisation d'un lexique neutre et sans équivoque permettrait d'atténuer les sentiments d'insécurité, les effets de contagion et d'imitation, ainsi que la stigmatisation envers les individus atteints d'un trouble mental en dissociant les troubles mentaux de la violence.

### 3. Favoriser le recours à des sources officielles et à des experts pour commenter les tueries de masse afin de limiter le recours aux témoins et aux proches des victimes pour obtenir des renseignements sur l'évènement.

Comme indiqué préalablement, certains témoins ou victimes d'évènements violents peuvent ne pas être aptes à commenter. Il a été documenté que :

- des personnes présentes sur les lieux d'une tuerie ne comprenaient pas ou ne se souvenaient plus a posteriori avoir donné une entrevue aux médias (51–53);
- les journalistes, lors de situations de stress, peuvent facilement être confondus avec les premiers répondants de la crise (51).

Il est recommandé d'éviter de solliciter sur-le-champ un entretien auprès d'un témoin et surtout d'une survivante ou d'un survivant dans la mesure où ces sollicitations peuvent comporter des effets néfastes chez les survivants.

Dans tous les cas, il serait important que les témoins, les survivantes et les survivants puissent eux-mêmes et elles-mêmes consentir d'une manière éclairée à parler ou non de leur expérience (59). Pour ce faire, un média pourrait :

- faire circuler de l'information quant à leur désir d'interviewer une personne présente sur les lieux de la tuerie, en relayant le moyen avec lequel elle pourrait entrer en contact avec un ou une journaliste ;
- s'assurer que, lorsqu'une personne accepte de témoigner, celle-ci comprenne que ses paroles et potentiellement son image seront publiques et accessibles à tous (60).

Si les expertes et experts — de tout horizon — ne peuvent témoigner de la tuerie et de son déroulement en tant que tel, ces personnes peuvent tout de même rendre compte du phénomène social que sont les tueries de masse.

- Faire appel à des expertes et des experts crédibles et diversifiés pour commenter les éléments qui sous-tendent une tuerie de masse pourrait ainsi :
  - aider à rendre compte du côté multifactoriel de ce phénomène;
  - enlever une pression sur les témoins, les survivantes et les survivants;
  - faire en sorte que le crime et son auteur soient discutés dans des termes précis et non préjudiciables.

La capture d'images par un grand nombre de journalistes, même si elles ne sont pas diffusées, peut être perçue négativement par les témoins et les victimes en exacerbant leur stress, comme cela fut le cas lors de la tuerie de Jokela, en Finlande (60).

- Les pistes à l'égard des entretiens seraient tout autant valables pour les photos et les vidéos portant sur la scène du crime et les individus impliqués. Elles permettraient, dans l'idéal, d'atténuer le stress vécu par les témoins ainsi que par les survivantes et les survivants d'une tuerie de masse.

**+** Bien qu'il doive se limiter dans l'information transmise pour des raisons liées au déroulement de l'enquête, le groupe professionnel en autorité, c'est-à-dire le corps policier sur place, ou encore l'armée, représente une source d'informations primaires privilégiée lors d'une tuerie de masse.

### 4. Limiter la médiatisation de la tuerie et éviter une couverture exhaustive de son auteur.

Réduire une tuerie de masse à une nouvelle de second ordre est difficilement envisageable.

- Cet évènement, néanmoins, ne devrait pas occuper entièrement le fil de l'actualité. Non seulement cela ne reflèterait pas l'information du jour, mais cette pratique exposerait davantage la population au phénomène de la violence médiatisée, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer.
- Certaines informations pourraient être laissées de côté dans le but de minimiser l'exposition à la violence médiatisée. Par exemple :



- bien que l'auteur d'une tuerie laisse bien souvent derrière lui un plan de communication truffé d'artéfacts violents tels que des photos ou un manifeste, il serait préférable de ne pas les diffuser. Le contenu détaillé d'un manifeste ou les images de l'auteur d'une tuerie en tenue de combat, armé, ajoutent peu à la compréhension de l'évènement. Ce type d'image, en plus de glorifier l'auteur, peut avoir un effet traumatisant auprès de la population;
- les images choquantes prises après ou lors de la tuerie pourraient, elles aussi, être évitées ou mises de côté. Les images de cadavres ou de l'auteur en action peuvent être blessantes pour certaines personnes et provoquer un état de détresse. De plus, ces informations ne permettent pas de mieux comprendre le crime. Un impact de balle ou quelques taches de sang pourraient, par exemple, tout aussi bien communiquer le ton de la scène (61).

**+** En définitive, une couverture exhaustive de la tuerie de masse et de son auteur pourrait inciter un individu à la recherche d'une telle attention médiatique à reproduire un crime similaire, et ce, dans le but de recevoir la même attention. Cet intérêt médiatique porté à un individu pourrait contribuer au passage à l'acte (60).

##### **5. Éviter de décrire dans le détail les démarches préparatoires, l'idéologie ou les revendications potentielles de l'auteur.**

Décrire dans le détail une idéologie ou les revendications d'un mouvement n'est pas une information essentielle à la compréhension de l'évènement rapporté, soit la tuerie de masse.

- Indiquer seulement que l'auteur d'une tuerie adhère, par exemple, à des idées racistes ou qu'il se revendique d'un mouvement qualifié comme terroriste par les autorités pourrait suffire pour permettre de comprendre les motivations qui sous-tendent l'acte ayant mené au crime. Ne pas aller dans le détail des motivations permettrait ainsi d'éviter de participer à la glorification de l'auteur d'une tuerie et diminuer les risques de contagion et d'imitation de ce type de crime.

Se pencher exhaustivement sur les motivations lors de la couverture de l'homicide pourrait faire paraître l'auteur de ce crime, aux yeux de certains individus, comme le « héros » d'une contreculture ou d'un mouvement social marginal (23).

- En plus d'éviter de dépeindre l'auteur sous un angle pouvant être perçu comme positif par certaines personnes, il est tout aussi important de ne pas le diaboliser ou de le dépeindre comme un « monstre » (58). Cet attribut peut tout autant être valorisé par certains individus. Ces derniers, pour de multiples raisons, peuvent davantage s'identifier à la figure de l'« antihéros » ou de l'antagoniste de la société qu'à celle du citoyen ordinaire ou modèle vaquant à ses occupations au quotidien.

**+** Le débat quant aux bienfaits de l'anonymisation des tueries est toujours en cours. Les bénéfices potentiels d'une telle pratique ne sont à ce jour pas connus. Certaines personnes demandent à ce que les médias taisent les images et les noms des auteurs de tuerie de masse afin d'éviter les effets de contagion et d'imitation (62,63). D'autres, cependant, avancent que ce type de pratique journalistique pourrait favoriser la méfiance envers les médias ainsi que faire augmenter l'anxiété dans la population (61).

##### **6. Porter davantage attention aux conséquences de la tuerie qu'à l'origine ethnique, nationale ou confessionnelle de son auteur.**

Une forme de stigmatisation fréquente à la suite d'une tuerie de masse est celle portant sur les communautés ethniques, nationales ou religieuses. La couverture d'un tel évènement est bien souvent révélatrice des préjugés ambiants d'une société, faisant ainsi en sorte qu'un reportage peut par inadvertance prendre des raccourcis qui créeront un amalgame stigmatisant pour un pan entier de la population (61).

- Afin d'éviter ce type de stigmatisation, il serait possible de porter davantage attention aux conséquences de la tuerie, qu'à l'origine ethnique, nationale ou confessionnelle de son auteur, ou à celle de la population (14,64).

**+** Un cadrage de la nouvelle mettant l'accent sur les conséquences de la tuerie plutôt que sur le profil de son auteur ou des individus visés pourrait limiter les risques de stigmatisation qui, dans certains cas, peuvent mener à une hausse de crimes haineux envers une partie de la population.

### **7. Considérer le risque de traumatismes pour les journalistes pouvant découler de la couverture d'évènements violents.**

La plupart des professionnelles et professionnels œuvrant pour un média d'information se verront assigner la couverture de crimes violents au cours de leur carrière. La très grande majorité des journalistes n'aura cependant jamais reçu une formation lui permettant d'être confrontée à ce type d'évènement (50).

Une formation portant sur les risques de traumatisme découlant de la couverture d'évènements violents permettrait aux journalistes de mieux identifier les symptômes associés à la détresse, si elles ou ils viennent à en souffrir (45,48,50,65).

- En plus de militer pour l'inclusion de cet aspect au sein du cheminement pédagogique des journalistes en devenir, plusieurs groupes incitent les gestionnaires des médias d'information à introduire des séances d'information visant à sensibiliser les journalistes à la couverture d'évènements violents et aux traumatismes qui peuvent en découler (45,48,50,65).
- Il serait également nécessaire de s'assurer au minimum que les professionnelles et professionnels ayant couvert un tel évènement se portent bien et qu'une aide leur soit accessible au besoin (65).

**+** Pour le bien-être des journalistes, il est essentiel de les sensibiliser aux traumatismes pouvant découler de la couverture des tueries de masse ainsi qu'aux signes précurseurs de détresse.

### **8. Encourager la recherche d'aide et faire état des ressources disponibles.**

La médiatisation d'une tuerie de masse permet une ample diffusion d'information portant sur les ressources disponibles pour les individus témoins et victimes du crime ou pour les personnes qui ressentent de la détresse à la suite d'une exposition à une violence médiatisée.

- Il serait bien avisé d'encourager la recherche d'aide auprès d'organismes spécialisés dans les interventions auprès des victimes d'actes criminels, dans la prévention du suicide et dans les centres de références en santé mentale, tout en partageant ces ressources ainsi que les moyens d'entrer en contact avec elles.

## Synthèse des pistes visant à soutenir une couverture adéquate des tueries de masse

Pistes	Messages clés
<p><b>Relativiser l'importance des tueries de masse et rendre compte de la complexité du phénomène en mettant l'accent sur le fait qu'elles sont multifactorielles et qu'il existe des mesures de prévention.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Souligner qu'une tuerie de masse ne se fait pratiquement jamais sur un « coup de tête » et évoquer le fait qu'un tel geste n'est pas absolument imprévisible pourrait dissiper l'idée qu'un tel crime est totalement impossible à prévenir.</li> <li>■ L'importante couverture donnée à ce type d'homicide peut porter certaines personnes à croire que ces événements sont fréquents, alors qu'ils sont en réalité extrêmement rares, surtout au Québec et au Canada. Il est important d'expliciter ce fait.</li> </ul>
<p><b>Privilégier l'utilisation d'un vocabulaire neutre et sans équivoque pour décrire l'évènement et le profil de son auteur.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'utilisation de termes neutres et sans équivoques tels que crime ou homicide multiple sont préférables à ceux de massacre ou tragédie, qui exacerbent le côté dramatique et violent du crime.</li> <li>■ En ce qui concerne la santé mentale de l'auteur, les termes médicaux tels schizophrénie ou anxiété sont à privilégier, sans être juxtaposés à ceux de fou ou débile.</li> <li>■ Un lexique neutre et sans équivoque permettrait d'atténuer les sentiments d'insécurité, les effets de contagion et d'imitation, ainsi que la stigmatisation envers les individus atteints d'un trouble mental en dissociant les troubles mentaux de la violence.</li> </ul>
<p><b>Favoriser le recours à des sources officielles et à des experts pour commenter les tueries de masse afin de limiter le recours aux témoins et aux proches des victimes pour obtenir des renseignements sur l'évènement.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Certains témoins ou victimes d'évènements violents peuvent ne pas être aptes à commenter. Dans tous les cas, il serait important que ces personnes puissent consentir d'une manière éclairée à parler ou non de leur expérience.</li> <li>■ Les expertes et experts sont des acteurs tout désignés pour rendre compte du phénomène social que représentent les tueries de masse, dans la mesure où elles et ils peuvent rendre compte du côté multifactoriel de ce crime, enlever une pression sur les témoins, les survivantes et les survivants, et faire en sorte que l'homicide et son auteur soient discutés dans des termes précis et non préjudiciables.</li> <li>■ Le groupe professionnel en autorité tel qu'un corps policier représente une source d'informations primaires privilégiée lors d'une tuerie de masse.</li> </ul>
<p><b>Limiter la médiatisation de la tuerie et éviter une couverture exhaustive de son auteur.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une couverture exhaustive de la tuerie de masse et de son auteur pourrait inciter un individu à la recherche d'une telle attention médiatique à reproduire un crime similaire, et ce, dans le but de recevoir la même attention. Cet intérêt médiatique porté à un individu peut inciter quelqu'un à passer à l'acte.</li> <li>■ Certaines informations portant sur l'auteur pourraient être laissées de côté dans le but de minimiser l'exposition à la violence médiatisée ; le contenu d'un manifeste ou les images de l'auteur en tenue de combat, armé, par exemple, pourraient le glorifier.</li> </ul>

## Synthèse des pistes visant à soutenir une couverture adéquate des tueries de masse (suite)

Pistes	Messages clés
<b>Éviter de décrire dans le détail les démarches préparatoires, l'idéologie ou les revendications potentielles de l'auteur.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Se pencher exhaustivement sur les motivations lors de la couverture de l'homicide pourrait faire paraître l'auteur de ce crime, aux yeux de certains individus, comme le « héros » d'une contreculture ou d'un mouvement social marginal.</li><li>■ Indiquer seulement que l'auteur d'une tuerie adhère à des idées racistes ou qu'il se revendique d'un mouvement qualifié comme terroriste par les autorités pourrait suffire pour permettre de comprendre les motivations qui sous-tendent l'acte ayant mené au crime.</li></ul>
<b>Porter davantage attention aux conséquences de la tuerie qu'à l'origine ethnique, nationale ou confessionnelle de son auteur.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Un cadrage de la nouvelle mettant l'accent sur les conséquences de la tuerie plutôt que sur le profil de son auteur ou des individus visés pourrait limiter les risques de stigmatisation qui, dans certains cas, peuvent mener à une hausse de crimes haineux envers une partie de la population.</li></ul>
<b>Considérer le risque de traumatismes pour les journalistes pouvant découler de la couverture d'évènements violents.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Pour le bien-être des journalistes, il est essentiel de les sensibiliser aux traumatismes pouvant découler de la couverture des tueries de masse et entourés de collègues sensibilisés aux signes précurseurs de détresse.</li></ul>
<b>Encourager la recherche d'aide et faire état des ressources disponibles.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Il serait bien avisé d'encourager la recherche d'aide auprès d'organismes spécialisés dans les interventions auprès des victimes d'actes criminels, dans la prévention du suicide et dans les centres de références en santé mentale, tout en partageant ces ressources ainsi que les moyens d'entrer en contact avec elles.</li></ul>

## Références

1. Duwe, Grant. 2000. "Body-Count Journalism: The Presentation of Mass Murder in the News Media," *Homicide Studies*, 4 (4): 364-99.
2. Hassid, Olivier, et Julien Marcel. 2012. *Tueurs de masse: Un nouveau type de tueur est né: Colombine*, Oslo, Toulouse. Paris: Eyrolles.
3. Kelleher Michael. 1997. *Flash Point: The American Mass Murderer*. Santa Barbara: Praeger.
4. Person, Erwan, et Olivier Sorel. 2012. *Tueurs de masse, le malaise dans la cité*. Levallois-Perret: Studyrama.
5. Centre International pour la Prévention de la Criminalité. 2015. *Étude sur la prévention de la violence dans les institutions publiques*. Montréal: CIPC.
6. Fox, James A., et Monica J. DeLateur. 2014. "Mass Shootings in America: Moving Beyond Newtown," *Homicide Studies*, 18 (1): 125-45.
7. Paton, Nathalie. 2015. *School shooting: la violence à l'ère de YouTube*. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme.
8. Levin, Jack, et Eric Madfis. 2009. "Mass Murder at School and Cumulative Strain: A Sequential Model," *American Behavioral Scientist*, 52 (9): 1227-1245.
9. Poulin, Richard, et Yanick Dulong. 2009. *Les meurtres en série et de masse: dynamique sociale et politique*. Montréal: Sisyphé.
10. Hong, Jun S., Hyunkag Cho, et Alvin Shiulain Lee. 2010. "Revisiting the Virginia Tech Shootings: An Ecological Systems Analysis," *Journal of Loss and Trauma*, 15 (6): 561-575.
11. Hong, Jun S., Hyunkag Cho, Paula Allen-Meares et Dorothy L. Espelage. 2011. "The Social Ecology of the Columbine High School Shootings," *Children and Youth Services Review*, 33 (6): 861-868.
12. Welton, Evonn, Shernavaz Vakil, et Bridgie Ford. 2014. "Beyond Bullying: Consideration of Additional Research for the Assessment and Prevention of Potential Rampage School Violence in the United States," <https://www.hindawi.com/journals/edri/2014/109297/> [consulté le 12 juin 2018]
13. David-Ferdon, Corinne, et Thomas R. Simon. 2014. *Preventing Youth Violence: Opportunities for Action*. Atlanta: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.
14. Weine, Stevan, David P. Eisenman, Janni Kinsler, Deborah C. Glik, et Chloe Polutnik. 2016. "Addressing Violent Extremism as Public Health Policy and Practice," *Behavioral Science of Terrorism and Political Aggression*, 9 (3): 208-221.
15. Bellis, Mark A., Katie Hardcastle, Karen Hugues, Sara Wood, et Joanna Nurse. 2017. *Preventing Violence, Promoting Peace. A Policy Toolkit for Preventing Interpersonal, Collective and Extremist Violence*. Cardiff: Public Health Wales.
16. Organisation mondiale de la santé. 2013. *Prévention de la violence : Les faits*. Genève: Organisation mondiale de la santé.
17. 1Kalesan, Bindu, Matthew E. Mobily, Olivia Keiser, Jeffrey A. Fagan, et Sandro Galea. 2016. "Firearm legislation and firearm mortality in the USA: a cross-sectional, state-level study," *Lancet*, 387: 1847-1855.
18. Santaella-Tenorio, Julian, Magdalena Cerdá, Andrés Villaveces, et Sandro Galea. 2016. "What Do We Know About the Association Between Firearm Legislation and Firearm-Related Injuries?," *Epidemiological Reviews*, 38 (1): 140-157.
19. Jennings, Wesley G., David N. Khey, Jon Maskaly, et Christopher M. Donner. 2011. "Evaluating the Relationship Between Law Enforcement and School Security Measures and Violent Crime in Schools," *Journal of Police Crisis Negotiations*, 11 (2): 109-124.
20. Fox, James A., et Monica J. DeLateur. 2014. "Mass Shootings in America: Moving Beyond Newtown," *Homicide Studies*, 18 (1): 125-45.

21. Kissner, Jason. 2016. "Are Active Shootings Temporally Contagious? An Empirical Assessment." *Journal of Police Criminal Psychology*, 31 (1): 48-58.
22. Towers, Sherry, Andres Gomez-Lievano, Maryam Khan, Anuj Mubayi, et Carlos Castillo-Chavez. 2015. "Contagion in Mass Killings and School Shootings," *PLOS ONE*, 10(7)
23. Kostinsky, Spencer, Edward O. Bixler, et Paul A. Kettl. 2001. "Threats of School Violence in Pennsylvania after Media Coverage of the Columbine High School Massacre: Examining the Role of Imitation," *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, 155 (9): 994-1001.
24. Larkin, Ralph W. 2009. "The Columbine Legacy: Rampage Shootings as Political Acts," *American Behavioral Scientist*, 52 (9): 1309-1326.
25. Lankford, Adam, et Sara Tomek. 2018. "Mass Killings in the United States from 2006 to 2013: Social Contagion or Random Clusters?," *Suicide and Life Threatening Behavior*, 48 (4): 459-467.
26. Murray, Jennifer L. 2017. "Mass Media Reporting and Enabling of Mass Shootings," *Cultural Studies ↔ Critical Methodologies*, 17 (2): 114-124.
27. Gould, Madelyn S., et Michael Olivares. 2017. "Mass Shootings and Murder-Suicide: Review of the Empirical Evidence for Contagion," p. 41-65 dans *Media and Suicide: International Perspectives on Research, Theory, and Policy*, édité par Niederkrotenthaler, Thomas, Steven Stack, New York: Routledge.
28. Burns, Ronald, et Charles Crawford. 1999. "School Shootings, the Media, and Public Fear: Ingredients for a Moral Panic," *Crime, Law and Social Change*, 32 (2): 147-168.
29. Fallahi, Carolyn R. 2016. "Social Media and News Coverage as Vicarious Exposure," p. 136-152 dans *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Wilson, Laura C., Hoboken: Wiley-Blackwell.
30. Lawrence, Richard, et David Mueller. 2003. "School Shootings and the Man-Bites-Dog Criterion of Newsworthiness," *Youth Violence and Juvenile Justice*, ;1 (4): 330-345.
31. Rocque, Michael. "Exploring School Rampage Shootings: Research, Theory, and Policy," *The Social Science Journal*, 49 (3): 304-313.
32. Fallahi, Carolyn R., et Sally A. Lesik. 2009. "The Effects of Vicarious Exposure to the Recent Massacre at Virginia Tech," *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 1 (3): 220-230.
33. Huesmann, Rowell L., et Laramie D. Taylor. 2006. "The Role of Media Violence in Violent Behavior," *Annual Review of Public Health*, 27 (1): 393-415.
34. Holmes, Emily A., Cathy Creswell, et Thomas G. O'Connor. 2007. "Posttraumatic Stress Symptoms in London School Children following September 11, 2001: An Exploratory Investigation of Peri-Traumatic Reactions and Intrusive Imagery," *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, 38 (4): 474-490.
35. Regehr, Cheryl, David Hemsworth, Bruce Leslie, Philip Howe, et Shirley Chau. 2004. "Predictors of Post-Traumatic Distress in Child Welfare Workers: A Linear Structural Equation Model," *Children and Youth Services Review*, 26 (4): 331-346.
36. Maercker, Andreas, et Astrid Mehr. 2006. "What if Victims Read a Newspaper Report About Their Victimization?," *European Psychologist*, 11 (2): 137-142.
37. Ben-Zur, Hasida, Sharon Gil, et Yinon Shamshins. 2012. "The Relationship between Exposure to Terror through the Media: Coping Strategies and Resources, and Distress and Secondary Traumatization," *International Journal of Stress Management*, 19 (2): 132-150.
38. Hoffner, Cynthia A., Yuki Fujioka, Elizabeth L. Cohen, et Anita Atwell Seate. 2015. "Perceived Media Influence, Mental Illness, and Responses to News Coverage of a Mass Shooting," *Psychology of Popular Media Culture*, 6 (2): 159-173.
39. McGinty, Emma E., Daniel W. Webster, et Colleen L. Barry. 2013. "Effects of News Media Messages about Mass Shootings on Attitudes toward Persons with Serious Mental Illness and Public Support for Gun Control Policies," *American Journal of Psychiatry*, 170(5): 494-501.

40. Disha, Ilir, James C. Cavendish, et Ryan D. King. 2011. "Historical Events and Spaces of Hate: Hate Crimes against Arabs and Muslims in Post-9/11 America," *Social Problems*, 58 (1): 21-46.
41. King, Ryan D., et Gretchen M. Sutton. 2013. "High Times for Hate Crimes: Explaining the Temporal Clustering of Hate-Motivated Offending: High Times for Hate Crimes," *Criminology*, 51 (4): 871-894.
42. Human Rights Watch. 2002. "'We are not the Enemy': Hate Crimes Against Arabs, Muslims, and those Perceived to be Arab or Muslim after September 11," *Human Rights Watch*, 14 (6): 1-41.
43. Ogan, Christine, Lars Willnat, Rosemary Pennington, et Manaf Bashir. 2014. "The Rise of Anti-Muslim Prejudice: Media and Islamophobia in Europe and the United States," *International Communication Gazette*, 76 (1): 27-46.
44. Paradies, Yin, Jehonathan Ben, Nida Denson, Amanuel Elias, Naomi Priest, Alex Pieterse, et al. 2015. "Racism as a Determinant of Health: A Systematic Review and Meta-Analysis," *PLOS ONE*, 10 (9).
45. Feinstein, Anthony, Blair Audet, et Elizabeth Waknine. 2013. "Witnessing Images of Extreme Violence: A Psychological Study of Journalists in the Newsroom," *JRSM Open*, 5 (8): 1-5.
46. Backholm, Klas, et Kaj Björkqvist. 2010. "The Effects of Exposure to Crisis on Well-Being of Journalists: A Study of Crisis-Related Factors Predicting Psychological Health in a Sample of Finnish Journalists," *Media, War, and Conflict*, 3 (2): 138-151.
47. Backholm, Klas, et Kaj Björkqvist. 2012. "Journalists' Emotional Reactions after Working with the Jokela School Shooting Incident," *Media, War, and Conflict*, 5 (2): 175-190.
48. Backholm, Klas. 2016. "Distress Among Journalists Working the Incidents," p. 247-264 dans *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Wilson, Laura C., Hoboken: Wiley-Blackwell.
49. Friedman, Matthew J. 2013. "Finalizing PTSD in DSM-5: Getting Here from There and Where to Go Next," *Journal of Traumatic Stress*, 26 (5): 548-556.
50. Buchanan, Marla, et Patrice Keats. 2011. "Coping With Traumatic Stress in Journalism: A Critical Ethnographic Study," *International Journal of Psychology*, 46 (2): 127-135.
51. Englund, Liselotte, Rebecca Forsberg, et Britt-Inger Saveman. 2014. "Survivors' Experiences of Media Coverage after Traumatic Injury Events," *International Emergency Nursing*, 22 (1): 25-30.
52. Haravuori, Henna, Laura Suomalainen, Noora Berg, Olli Kiviruusu, et Mauri Marttunen. 2011. "Effects of Media Exposure on Adolescents Traumatized in a School Shooting," *Journal of Traumatic Stress*, 24 (1): 70-77.
53. Haravuori, Henna, Noora Berg, et Mauri Marttunen. 2016. "The Impact of Journalism on Grieving Communities," p. 170-188 dans *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Wilson, Laura C., Hoboken: Wiley-Blackwell.
54. Kay, Linda, Rosemary C. Reilly, Kate Connolly, et Stephen Cohen. 2010. "HELP OR HARM?: Symbolic Violence, Secondary Trauma and the Impact of Press Coverage on a Community," *Journalism Practice*, 4 (4): 421-438.
55. Hakala, Salli. 2012. "The Mediatized Victim: School Shootings as Distant Suffering," p.255-278 dans *Studies in Media and Communications: Vol 7 School Shootings: Mediatized Violence in a Global Age*. Bingley: Emerald Books.
56. Jemphrey, Ann, et Eileen Berrington. 2000. "Surviving the Media: Hillsborough, Dunblane and the Press," *Journalism Studies*, 1 (3): 469-483.
57. Walsh-Childers, Kim, Norman Lewis, et Jeff Neely. 2008. "Twice victimized: Lessons from the Media Mob at Virginia," :  
[http://citation.allacademic.com/meta/p\\_mla\\_apa\\_research\\_citation/2/7/1/8/7/p271879\\_index.html](http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/2/7/1/8/7/p271879_index.html) [consulté le 22 avril 2018]
58. Preti, Antonio. 2008. "School Shooting as a Culturally Enforced Way of Expressing Suicidal Hostile Intentions," *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 36 (4): 544-550.
59. Brayne, Mark. 2007. *Trauma and Journalism: A Guide for Journalists, Editors, and Managers*. Seattle: DART.

60. Petäjaniemi, Tuuliki, et Kai Valonen. 2009. *Jokela School Shooting on 7 November 2007. Report of the Investigation Commission*, Helsinki: Ministry of Justice.
61. Marthoz, Jean-Paul. 2017. *Les médias face au terrorisme : Manuel pour les journalistes*, Paris: UNESCO.
62. Lankford, Adam, et Eric Madfis. 2018. "Media Coverage of Mass Killers: Content, Consequences, and Solutions," *American Behavioral Scientist*, 62 (2): 151-162.
63. Lankford, Adam, et Eric Madfis. 2018. "Don't Name Them, Don't Show Them, But Report Everything Else: A Pragmatic Proposal for Denying Mass Killers the Attention They Seek and Deterring Future Offenders," *American Behavioral Scientist*, 62 (2): 269-279.
64. Conseil de presse du Québec. 2015. *Guide de déontologie journalistique du Conseil de presse du Québec*. Montréal: CPQ.
65. Beam, Randal A., et Meg Spratt. 2009. "MANAGING VULNERABILITY: Job Satisfaction, Morale and Journalists' Reactions to Violence and Trauma," *Journalism Practice*, 3(4): 421-438.

## Autres ouvrages consultés

1. Addington, Lynn A. 2003. "Students' Fear After Columbine: Findings from a Randomized Experiment," *Journal of Quantitative Criminology*, 19 (4): 367-387.
2. Barak, Gregg. 1994. *Media, Process, and the Social Construction of Crime: Studies in Newsmaking Criminology*. New York: Garland.
3. Bushman, Brad J., et Craig A. Anderson. 2011. "Media Violence and the American Public: Scientific Facts versus Media Misinformation," *American Psychologist*, 56 (6-7): 477-489.
4. Canada. 1985. *Code Criminel*, Ottawa, Canada.
5. Chyi, Hsiang, et Maxwell McCombs. 2004. "Media Salience and the Process of Framing: Coverage of the Columbine School Shootings," *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 81 (1): 22-35.
6. Cohen, Bernard C. 1963. *The Press and Foreign Policy*. Berkeley : University. of California.
7. Deisinger, Eugene R. D., et Mario J. 2016. Scalora. "Threat Assessment and Management in Higher Education in the United States: A Review of the 10 Years since the Mass Casualty Incident at Virginia Tech," *Journal of Threat Assessment and Management*, *Campus Threat Management*, 3 (3-4): 186-199.
8. Denenberg, Richard V., et Tia Schneider Denenberg. 2012. "Workplace Violence and the Media: The Myth of the Disgruntled Employee," *Work: Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation*, 42 (1): 5-7.
9. Dworzniak, Gretchen. 2006. "Journalism and Trauma: How Reporters and Photographers Make Sense of What They See," *Journalism Studies*, 7 (4): 534-553.
10. Garnets, Linda, Gregory M. Herek, et Barrie Levy. 1990. "Violence and Victimization of Lesbians and Gay Men: Mental Health Consequences," *Journal of Interpersonal Violence*, 5 (3): 366-383.
11. Gillespie, Mark. 2000. "One in Three Say It Is Very Likely That Columbine-Type Shootings Could Happen in Their Community," <http://news.gallup.com/poll/2980/one-three-say-very-likely-columbinetype-shootings-could.aspx> [consulté le 15 février 2018]



12. Grob-Fitzgibbon, Benjamin. 2005. "What Is Terrorism? Redefining a Phenomenon in Time of War," *Peace and Change*, 30 (2): 231-246.
13. Hakala, Salli. 2012. "The Mediatized Victim: School Shootings as Distant Suffering," 255-278, in *School Shootings: Mediatized Violence in a Global Age*, édité par Glenn Muschert et Johanna Sumiala. Bingley: Emerald Books.
14. Hancock, Kristin A., et Douglas C. Haldeman. 2017. "Between the Lines: Media Coverage of Orlando and Beyond," *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 4 (2) : 152-159.
15. Hardcastle, Valerie Gray. 2014. "The Rationality of Suicide Bombers: There Is a Little Bit of Crazy in All of Us," *Behavioral and Brain Sciences*, 37 (4): 371-372.
16. Hawdon, James, Laura E. Agnich, et John Ryan. "Media Framing of a Tragedy: A Content Analysis of Print Media Coverage of the Virginia Tech Tragedy," *Traumatology*, 20 (3): 199-208.
17. Hoffmann, Jens. "The Virginia Tech Massacre as a Starting Point for Threat Assessment Programs in European Universities," *Journal of Threat Assessment and Management*, 4 (2): 112-117.
18. Hoffner, Cynthia, Martha Buchanan, Joel David Anderson, Lisa A. Hubbs, Stacy K. Kamigaki, Laura Kowalczyk, Angela Pastorek, Richard S. Plotkin, et Kelsey J. Silberg. 1999. "Support for Censorship of Television Violence: The Role of the Third-Person Effect and News Exposure," *Communication Research*, 26 (6): 726-742.
19. Holmes, Emily A., Cathy Creswell, et Thomas G. O'Connor. 2007. "Posttraumatic Stress Symptoms in London School Children Following September 11, 2001: An Exploratory Investigation of Peri-Traumatic Reactions and Intrusive Imagery," *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, 38 (4): 474-490.
20. Hong, Jun Sung, Hyunkag Cho, Paula Allen-Meares, et Dorothy L. Espelage. 2011. "The Social Ecology of the Columbine High School Shootings," *Children and Youth Services Review*, 33 (6): 861-868.
21. Hong, Jun Sung, Hyunkag Cho, et Alvin Shiulain Lee. 2010. "Revisiting the Virginia Tech Shootings: An Ecological Systems Analysis," *Journal of Loss & Trauma*, 15 (6): 561-575.
22. Hopwood, Tanya, et Nicola S. Schutte. 2017. "Psychological Outcomes in Reaction to Media Exposure to Disasters and Large-Scale Violence: A Meta-Analysis," *Psychology of Violence*, 7 (2): 316-327.
23. Jemphrey, Ann, et Eileen Berrington. 2000. "Surviving the Media: Hillsborough, Dunblane and the Press," *Journalism Studies*, 1 (3): 469-483.
24. Jones, Steeve, Pierre Bouvet, et Paul Kennedy. 2014. *Tueries de masse*. Paris : Éditions Pages ouvertes.
25. Kelleher, Michael. 1997. *Flash Point: The American Mass Murderer*. Santa Barbara: Praeger.
26. Langman, Peter. 2009. "Rampage School Shooters: A Typology," *Aggression and Violent Behavior*, 14 (1): 79-86.
27. Lankford, Adam. 2014. "Evidence That Suicide Terrorists Are Suicidal: Challenges and Empirical Predictions," *Behavioral and Brain Sciences*, 37 (4): 380-393.
28. Legewie, Joscha. 2013. "Terrorist Events and Attitudes toward Immigrants: A Natural Experiment." *American Journal of Sociology*, 118 (5): 1199-1245.
29. Leuschner, Vincenz, Nora Fiedler, Martin Schultze, Nadine Ahlig, Kristin Göbel, Friederike Sommer, Johanna Scholl, Dewey Cornell, et Herbert Scheithauer. 2017. "Prevention of Targeted School Violence by Responding to Students' Psychosocial Crises: The NETWASS Program," *Child Development*, 88 (1): 68-82.
30. Littleton, Heather, Julia C. Dodd, et Kelly Rudolph. 2016. "Psychosocial Functioning Within Shooting-Affected Communities: Individual- and Community-Level Factors," 210-228, in *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Laura Wilson. Wiley-Blackwell: Hoboken.

31. McGinty, Emma E., Daniel W. Webster, Marian Jarlenski, et Colleen L. Barry. 2014. "News Media Framing of Serious Mental Illness and Gun Violence in the United States, 1997-2012," *American Journal of Public Health*, 104 (3): 406-413.
32. Meindl, James N., et Jonathan W. Ivy. 2017. "Mass Shootings: The Role of the Media in Promoting Generalized Imitation," *American Journal of Public Health*, 107 (3): 368-370.
33. Mercy, James, Alana Vivolo-Kantor, James A. Mercy, et Alana M. Vivolo-Kantor. 2016. "The Center for Disease Control and Prevention's (CDC) Youth Violence Prevention Centers: Paving the Way to Prevention," *Journal of Primary Prevention*, 37 (2): 209-214.
34. Meyer, Sunniva F. 2011. "Preventing Mass Killings: Determining the Optimal Allocation of Security Resources between Crowded Targets," *Peace Economics, Peace Science, & Public Policy*, 17 (1): 1-35.
35. Miquelon, Paule, Alain Lesage, Richard Boyer, Stéphane Guay, Pierre Bleau, et Monique Séguin. 2014. "Mental Health Service Utilization among Students and Staff in 18 Months Following Dawson College Shooting," *AIMS Public Health*, 1 (2): 84-99.
36. Mongan, Philip, Schnavia Smith Hatcher, et Tina Maschi. 2009. "Etiology of School Shootings: Utilizing a Purposive, Non-Impulsive Model for Social Work Practice," *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 19 (5): 635-645.
37. Muschert, Glenn W. 2009. "Frame-Changing in the Media Coverage of a School Shooting: The Rise of Columbine as a National Concern," *The Social Science Journal*, 46 (1): 164-170.
38. Nardi, Deena. 2013. "Acting, Not Reacting, to Prevent Violence: Sandy Hook Reminds Us to Focus on One Patient, One Family at a Time," *Journal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, 51 (1): 6-7.
39. Nurmi, Johanna, Pekka Räsänen, et Atte Oksanen. 2011. "The Norm of Solidarity: Experiencing Negative Aspects of Community Life after a School Shooting Tragedy," *Journal of Social Work* 12 (3): 300-319.
40. Peterson, Jillian, Ellen Sackrisson, et Angela Polland. 2015. "Training Students to Respond to Shootings on Campus: Is It Worth It?" *Journal of Threat Assessment and Management*, 2 (2): 127-138.
41. Pyevich, Caroline M., Elana Newman, et Eric Daleiden. 2003. "The Relationship among Cognitive Schemas, Job-Related Traumatic Exposure, and Posttraumatic Stress Disorder in Journalists," *Journal of Traumatic Stress*, 16 (4): 325-328.
42. Raittila, Pentti, Kari Koljonen, et Jari Väliverronen. 2010. *Journalism and School Shootings in Finland: 2007 - 2008*. Tampere: Tampere University Press.
43. Ryan, John, et James Hawdon. 2008. "From Individual to Community: The 'Framing' of 4-16 and the Display of Social Solidarity," *Traumatology*, 14 (1): 43-51.
44. Samari, Goleen. 2016. "Islamophobia and Public Health in the United States," *American Journal of Public Health*, 106 (11): 1920-1925.
45. Schildkraut, Jaclyn, et Jaymi Elsass. 2016. "The Influence of Media on Public Attitudes," p.117-135, dans *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Wilson, Laura C., Hoboken: Wiley-Blackwell.
46. Schuster, Mark A., Bradley D. Stein, Lisa H. Jaycox, Rebecca L. Collins, Grant N. Marshall, Marc N. Elliott, Annie J. Zhou, David E. Kanouse, Janina L. Morrison, et Sandra H. Berry. 2001. "A National Survey of Stress Reactions after the September 11, 2001, Terrorist Attacks." *New England Journal of Medicine*, 345 (20): 1507-1512.
47. Séguin, Monique, Nadia Chawky, Alain Lesage, Richard Boyer, Stéphane Guay, Pierre Bleau, Paule Miquelon, Nadia Szkrumelak, Warren Steiner, et Denise Roy. 2013. "Evaluation of the Dawson College Shooting Psychological Intervention: Moving toward a Multimodal Extensive Plan," *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 5 (3): 268-276.
48. Simpson, Roger A., et James G. Boggs. 1999. "An Exploratory Study of Traumatic Stress among Newspaper Journalists," *Journalism & Communication Monographs*, 1 (1): 1-26.

49. Stults, Christopher B., Sandra A. Kupprat, Kristen D. Krause, Farzana Kapadia, et Perry N. Halkitis. 2017. "Perceptions of Safety Among LGBTQ People Following the 2016 Pulse Nightclub Shooting," *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 4 (3): 251-256.
50. Thoresen, Siri, Tine K. Jensen, et Grete Dyb. 2014. "Media Participation and Mental Health in Terrorist Attack Survivors: Terror Victims in the Media," *Journal of Traumatic Stress*, 27 (6): 639-646.
51. Vuori, Miika, Atte Oksanen, et Pekka Räsänen. 2013. "Fear of Crime in Local Communities after School Shootings," *Journal of Scandinavian Studies in Criminology & Crime Prevention*, 14 (2): 154-171.
52. Warren, Lisa, et Ken Grime. 2016. "The Evolving Nature of University Campus Safety in Australia," *Journal of Threat Assessment and Management*, 3 (3-4): 200-214.
53. Weinberg, Leonard, Ami Pedahzur, et Sivan Hirsch-Hoefler. 2004. "The Challenges of Conceptualizing Terrorism," *Terrorism and Political Violence*, 16 (4): 777-794.
54. Wilson, Laura C. 2016. "Mental Health Outcomes Following Direct Exposure," 191-209, dans *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, édité par Wilson, Laura C., Hoboken: Wiley-Blackwell.
55. Wray, Lindsay L. 2016. "The Influence of Media Messaging on Social Empathy for Perpetrators of Mass Shootings," <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=psyh&AN=2016-37854-257&lang=fr&site=ehost-live>. [consulté le 12 janvier 2018].
56. Zoellner, Lori A., Michele A. Bedard-Gilligan, Janie J. Jun, Libby H. Marks, et Natalia M. Garcia. 2013. "The Evolving Construct of Posttraumatic Stress Disorder (PTSD): DSM-5 Criteria Changes and Legal Implications," *Psychological Injury and Law*, 6 (4): 277-289.

# Tueries de masse et traitement médiatique : outil à l'intention des professionnelles et des professionnels des médias d'information

## AUTEURS

Dave Poitras, conseiller scientifique spécialisé,  
Julie Laforest, conseillère scientifique  
Direction du Développement des individus et des communautés

## SOUS LA COORDINATION DE

Pierre Maurice, chef d'unité scientifique  
Développement des individus et des communautés

Ce document a pu être réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Les auteurs souhaitent remercier les personnes ayant accepté de partager leur temps et leur expertise avec l'équipe de projet afin de réviser les différentes versions du document.

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2019  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-550-83177-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2019)

N° de publication : 2493